



**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE
A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT**

concernant

**La réalisation d'un ensemble résidentiel comprenant 50 logements avec garages et piscine
- Commune d'Albitreccia -**

SARL CORSEA PROMOTION

Juillet 2015

Documents :

> **Formulaire Cerfa n° 14734*02**

> **Annexes obligatoires:**

Annexe 1 – Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Annexe 2 – Plan de situation

Annexe 3 – Le projet dans son environnement

Annexe 4 – Plan du projet

> **Annexes supplémentaires:**

Annexe 5 – Relevé photographique

Annexe 6 – Principe d'implantation en coupe

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Ensemble résidentiel comprenant 50 logements avec garages et piscine - Commune d'Albitreccia -

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **SARL CORSEA PROMOTION**

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale **Mr Jean Thomas Trojani, gérant**

RCS / SIRET **5 0 0 9 5 4 5 5 7 0 0 0 5 3** Forme juridique **SARL**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---|---|
| 37° Travaux ou constructions soumis à permis de construire, situés, à la date du dépôt de la demande, sur le territoire d'une commune dotée ni d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, ni d'une carte communale. | Construction d'un ensemble résidentiel, réalisé en deux tranches, sur une parcelle d'une superficie de 13 500 m2 pour une surface de plancher totale créée de 4536 m2. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet porte sur la réalisation d'un ensemble résidentiel, comprenant 50 logements avec garages et piscine. Ce dernier se situe sur la Commune d'Albitreccia, au lieu dit Caggile. Les parcelles concernées portent les références suivantes Section AD Parcelles n° 76, 210 et 211. La surface totale du terrain s'élève à 13500 m2.

Dans un souci d'intégration et de respect maximal du territoire concerné un état des lieux précis du terrain et de ses abords immédiats a été effectué (cf. plan du projet), permettant ainsi d'implanter cinq bâtiments en minimisant leur impact dans le paysage proche et lointain. De gabarits plus ou moins identiques et tous en R+2. Une piscine prend place au coeur du projet.

Un travail particulier a été effectué pour les espaces destinés aux stationnements des véhicules afin de minimiser leur impact. Ils se situent soit au sous sol de trois des cinq bâtiments, soit dans des volumes simples surmontés d'une toiture terrasse végétalisée attenants aux deux autres bâtiments ou bien à l'extérieur (cf. plan de masse)

Un bassin de rétention paysager prend place en aval du terrain.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de logements collectifs réalisés sur la commune d'Albitreccia, au lieu dit Caggile, à pour but de créer un parc habité offrant à la commune et à ses usagers, 50 logements (de type 2, de type 3 et de type 4).

Conçu dans un souci continu du respect de l'environnement, le programme à volontairement été éclaté puis réparti dans 5 bâtiments (Bâtiment A-B-C-D et E) permettant ainsi l'intégration dans un tissu existant plus ou moins disparate en favorisant l'insertion dans le paysage tout en offrant un cadre de vie privilégié aux futurs habitants.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet, précédemment décrit, sera réalisé en deux tranches successives.

Tranche 1: Réalisation du bâtiment A et du bâtiment B (à l'aval du terrain)

Tranche 2: Réalisation du bâtiment C,D et E (en amont du terrain)

Le suivi en phase chantier sera très stricte afin de minimiser l'impact de ce dernier en dehors de l'aire de travaux. La durée totale n'excèdera pas 16 mois.

Le démarrage du chantier est prévu entre l'automne et l'hiver, limitant ainsi la production de poussière au cours de la réalisation du terrassement et du gros oeuvre.

Le mur d'enceinte en pierre existant conservé en limite de propriété minimisera les effets sonores et visuels sur les constructions avoisinantes.

Les voies internes seront effectuées sommairement sur la totalité depuis l'accès en partie haute pour minimiser l'impact des travaux sur le site et faciliter ainsi l'accès aux engins de chantier. Ces derniers seront entreposés sur l'emprise même de la parcelle. L'avitaillement et l'entretien de ces derniers se feront selon les normes en vigueur.

Les travaux de terrassements, la réalisation des fondations et le reste du gros oeuvre sont programmés sur une durée allant de 5 à 8 mois après l'ouverture du chantier.

Le second oeuvre sera effectué sur une durée allant de 6 à 8 mois. Les travaux externes, piscine, voiries, trottoirs et zones de stationnements seront effectués à la suite, le chantier se terminera définitivement par les aménagements, les cheminements piétons extérieurs et les plantations des végétaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une aire de stationnement précèdera l'entrée unique permettant ainsi une entrée et une sortie aux véhicules des futurs résidents facilitant les flux de circulations et la sécurité des différents usagers, à l'échelle du projet mais aussi à l'échelle du quartier.

Cette aire permettra le stationnement des véhicules destinés au ramassage des ordures ménagères et à la distribution du courrier. Le local destiné aux ordures ménagères et le mur de boîtes aux lettres seront positionnés au droit de cette aire.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet à été soumis à:

- Autorisation au titre de la loi sur l'eau

Le projet sera soumis à:

- Autorisation de défrichement,
- Demande de permis de construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli au vu de la demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|--|---------------------------------------|
| Superficie de la parcelle: | 13 500 m ² |
| Surface de plancher créée: | 4536 m ² |
| Largeur de la voie de desserte interne créée: | 4 m |
| Surface de voirie, parkings et stationnements créés: | 2389 m ² |
| Nombre de stationnements extérieurs dont stationnements végétalisés: | 51 places dont 20 places végétalisées |
| Nombre total de stationnements créés: | 121 places |
| Superficie défrichée: | 3800 m ² |
| Surface des espaces verts coservés et (ou) créés: | 8477 m ² |
| Volume du bassin d'infiltration créée: | 433 m ³ |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 41 ° 51 ' 28 " 2 Lat. 8 ° 48 ' 01 " 8

Lieu dit Caggile
20 128 Commune d'Albitreccia

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Actuellement, le terrain est entièrement boisé. Les espèces présentes sont les suivantes: eucalyptus, pins et palmiers.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|--------------------------|------------------------------|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Commune d'Albitreccia |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|--|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <i>La zone Natura 2000 la plus proche se situe à plus de 600 m à l'ouest.</i> |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <i>La tour de l'Isolella se situe à plus de 2000 m au sud-ouest.</i> |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|---|--------------------------|--------------------------|--|
| Ressources | engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet sera raccordé au réseau d'adduction d'eau potable de la commune. |
| | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet comprend l'imperméabilisation d'une surface d'environ 5000 m². La collecte et l'évacuation des eaux pluviales passeront par des canalisations enterrées le long de la voie interne. Des départs seront de plus prévus au pied de chaque ensemble d'habitation, ce qui permettra de récupérer les écoulements générés par l'imperméabilisation sur la totalité du projet. Le tout dirigé vers un bassin d'infiltration aérien au sud ouest (à l'aval du terrain) servant ainsi de mesure compensatoire aux écoulements générés par l'imperméabilisation projetée. |
| | est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En termes de terrassement, une fois les déblais utiles effectués, l'excédant de terre sera réemployé pour partie, pour la réalisation des aménagements extérieurs utiles au projet, le reste sera évacuer sur un site de stockage autorisé pour les inertes. |
| | est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux, l'ensemble des granulats produits, utiles à la mise en oeuvre, proviendront de carrières locales privilégiant ainsi les filières locales. |
| Milieu naturel | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--------------------------------|--|--------------------------|--------------------------|---|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <i>Le projets, créant des logements supplémentaires pourra entrainer une légère hausse du bruit ambiant au vu du trafic routier.</i> |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les émissions lumineuses produites par le projet seront à hauteur de celles produites habituellement pour les programmes de logements.</p> |
| Pollutions | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>La réalisation du projet entrainera une augmentation des surfaces imperméabilisées sur le bassin versant intercepté et par conséquent à une augmentation des volumes ruisselés.</p> <p>La compensation des surfaces imperméabilisées passera par l'infiltration de la totalité du volume ruisselé après aménagement de bassin de rétention.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le projet, de part sa situation, son site, sa hauteur et le choix d'implantation des volumes ne portera pas atteinte au patrimoine paysager et architectural.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'ensemble du projet se présente sous la forme fragmentée d'une petite densité (correspondant à un coefficient d'occupation du sol de 30%) dans l'écrin végétal lui servant d'habitable qui n'est pas sans évoquer l'archétype villageois, où venelles, murs, murets, arbres à grandes tiges (pins, eucalyptus), cystes et myrtes font alterner ombre et fraîcheur, lumière et contre-jour, cadrage de vues proches et lointaines.

Depuis le paysage lointain, il se laissera entrevoir à travers les grands sujets conservés. Depuis l'intérieur le paysage lointain sera fragmenté par les balais des arbres et feuillages. Intégré dans la pente naturelle du terrain les gabarits et hauteurs (R+2) ainsi définis ne sont pas éloignés de ceux des avoisinants et permettent une économie de territoire salubre.

L'économie du territoire est d'abord un acte profondément écologique dans la mesure où plusieurs familles pourront être logées pour une emprise au sol sans communes mesures avec de l'habitat individuel trop gourmand en étalement.

C'est également un acte politique, celui de fournir un habitat de qualité inscrit dans son temps et son territoire et compenser le manque drastique de logements dans la région d'Ajaccio et ses environs.

Ce projet est une véritable opportunité de démontrer qu'il est possible de densifier les zones déjà fortement bâties tout en respectant l'environnement. Le terme environnement étant entendu dans tous ses aspects qu'il soit bâti, naturel ou culturel.

Au vu de tout cela, il ne nous semble donc pas utile d'engager une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | |
|-------|---|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; |
| 3 | |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; |
| 5 | |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet | |
|-------|---|
| | ANNEXE 5: Relevé photographique |
| | ANNEXE 6: Principe d'implantation en coupe |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

ASACCIO

le,

23.07.2015

Signature



ANNEXE 1

INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAITRE D'OUVRAGE OU PETITIONNAIRE

ANNEXE 2

PLAN DE SITUATION

ANNEXE 3

LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT



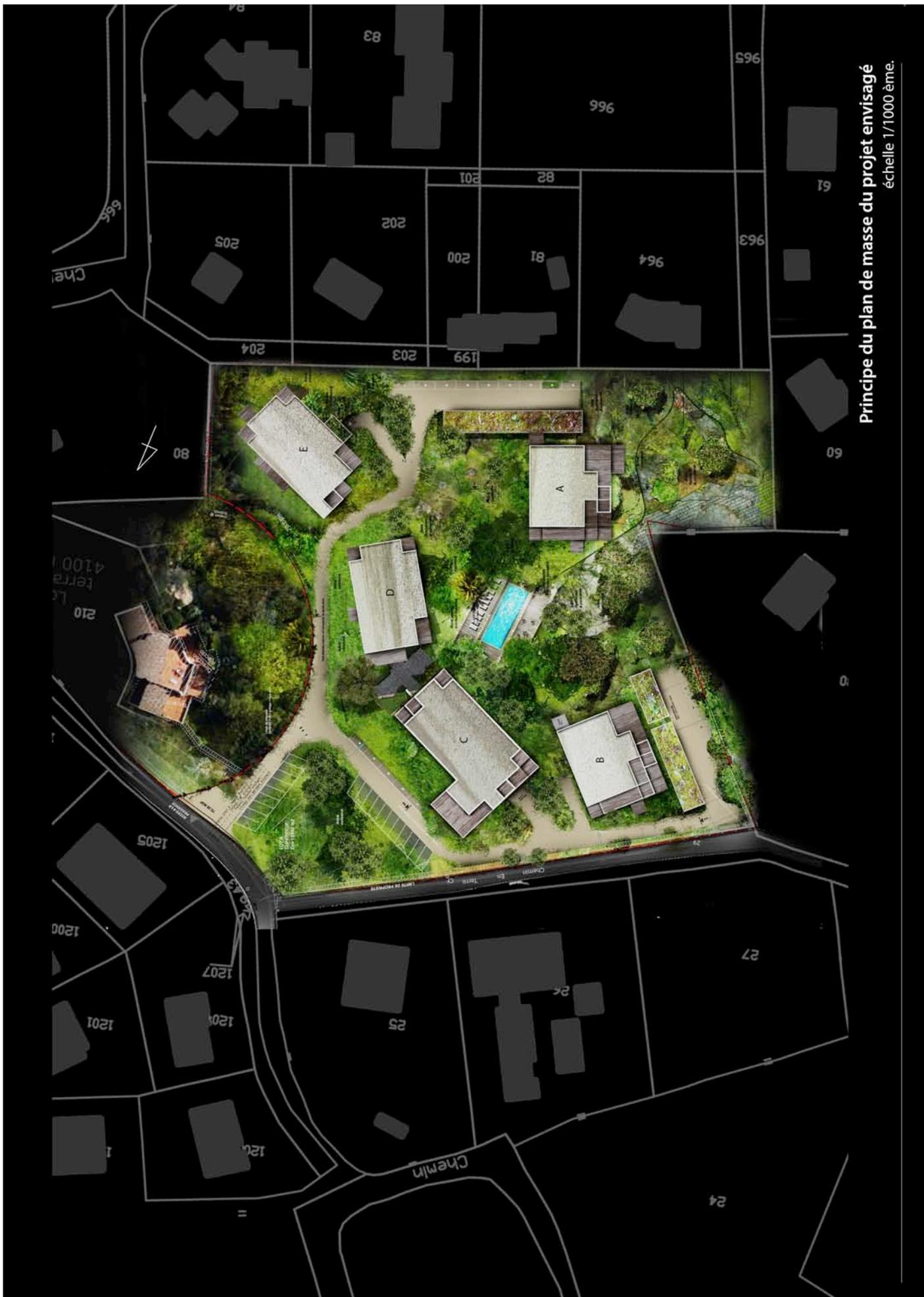




ANNEXE 4

PLAN DU PROJET





Principe du plan de masse du projet envisagé
échelle 1/1000ème.

ANNEXE 5

RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

10

**vue depuis la Tour de
L'Isolella**



Département :
CORSE DU SUD

Commune :
ALBITRECCIA

Section : AD
Feuille : 000 AD 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 04/03/2015
(fuseau horaire de Paris)

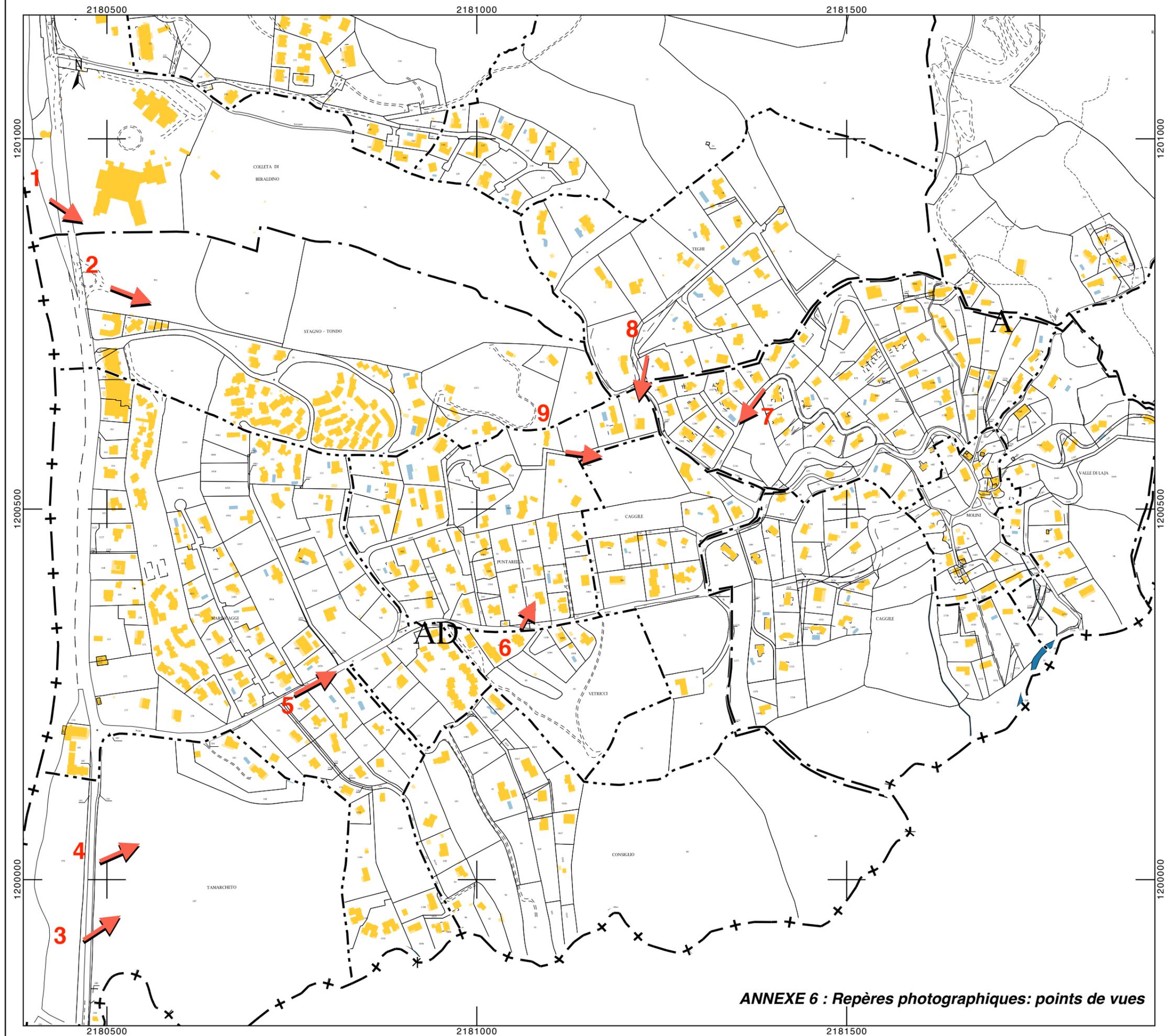
Coordonnées en projection : RGF93CC42

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
AJACCIO
6,Parc Cunéo d'Ornano.BP409 20195
20195 AJACCIO CEDEX1
tél. 0495503501 -fax 0495503517
cdif.ajaccio@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2014 Ministère des Finances et des Comptes
publics



ANNEXE 6 : Repères photographiques: points de vues



SITUATION DU PROJET

POINT DE VUE N°1



POINT DE VUE N°2

Atelier Lorente Biscaldi Architecture

– 466 Hôtel Club de Porticcio – T. 0495250557 – F. 0495259807 – Email : agence@alba.archi - SIRET : 809405152 00012



POINT DE VUE N°3



POINT DE VUE N°4



POINT DE VUE N°5



POINT DE VUE N°6



POINT DE VUE N°7



POINT DE VUE N°8

Atelier Lorente Biscaldi Architecture

– 466 Hôtel Club de Porticcio – T. 0495250557 – F. 0495259807 – Email : agence@alba.archi - SIRET : 809405152 00012



POINT DE VUE N°9



POINT DE VUE N°10 (depuis la Tour de l'Isolella)

Atelier Lorente Biscaldi Architecture

– 466 Hôtel Club de Porticcio – T. 0495250557 – F. 0495259807 – Email : agence@alba.archi - SIRET : 809405152 00012

ANNEXE 6

PRINCIPE D'IMPLANTATION EN COUPE



Principe d'implantation en coupe. Profil sur le TN.
 L'implantation des batiments d'une faible hauteur et dans la pente naturelle permet de ne pas impacter la vue lointaine vers ces derniers ainsi que la vue dont bénéficie les riverains en amont du projet.

